

Délibération 2021-25

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2021.

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2021 du conseil d'administration de l'ENS Paris-Saclay.

Nombres de votants :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstention :	0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10 décembre 2021

Pour extrait conforme,
Le Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay


Pierre-Paul ZALIO

Pièce jointe : procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2021

<u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 10/12/2021 - D.2021-25	<u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.
<u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u> 05/01/2022	
<u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le : 15/12/2021	

Conseil d'administration

SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2021

Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/E
Président du CA	ENS Paris-Saclay	ZALIO	Pierre-Paul	Présent
Membre de droit	Université Paris-Saclay	RETAILLEAU	Sylvie	Excusée
Personnalités qualifiées	AEROSPACE VALLEY	BARBAUX	Yann	Excusé
	CEA	CORTIJO	Elsa	Excusée
	ENS de Rennes	DEBUSSCHE	Arnaud	Excusé
	Association anciens élèves	LAURRE	Jérôme	Excusée
	IOGS	MARTIN	Jean-Louis	Présent
	Cour des comptes	STRASSEL	Christophe	Présent
	EPAPS	VAN DE MAELE	Philippe	Excusé
Représentants d'institutions partenaires	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Présent
	CNRS Ile-de-France Sud	FORET	Benoît	Présent
	ENS de Lyon	PINTON	Jean-François	Présent
	INRIA	BERTHOU	Jean-Yves	Présent
	Région Ile-de-France	VIGIER	Jean-François	Excusé

Collège A	ISP	CORNU	Marie	Présente
	PPSM	LERAY	Isabelle	Excusée
	DER génie civil et environnement - LMT	RAGUENEAU	Frédéric	Présent
	Département EEA - SATIE	RODET	Thomas	Présent
Collège B	Département EEA - SATIE	BARBOT	Jean-Pierre	Présent
	DER de Chimie	DUMAS	Cécile	Présente
	Département de Langues	LAMBARD	Claire	Présente
	DER de Physique	LE DIFFON	Arnaud	Présent
Élèves et étudiants	DER de Génie Mécanique	GODET Suppléante	Roland	Présent
	DER de langues	PUJALTE	Marion	Excusée
	DER des Sciences Humaines et Sociales	GONZALEZ ARIZALETA Suppléant	Aura	Excusée
	DER d'Informatique	DARDHILLAC	Valentin	Présent
	DER des Sciences Humaines et Sociales	MERRIEN Suppléante	Quentin	Excusé
	Département EEA	HERLENT	Camille	Excusée
	DER des Sciences Humaines et Sociales	MARGER Suppléant	Raphaële	Présente
	DER de Biologie	POULTIER	Alexandre	Excusé
BIATSS	Non pourvu			
	Non pourvu			
	Non pourvu			

26 votants

Représentants du Ministère :

Conseiller d'établissement	MOULIN CIVIL	Françoise	Présente
DGESIP	TAREVELLA	Didier	Présent

Représentant du Rectorat :

SES	SENE	Fatou	Présente
-----	------	-------	-----------------

Membres de droit :

Directeur Général des services	TAVERNIER	François	Présent
Agent comptable			

Invités permanents de la présidence	Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Excusé
	Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	Présente
	Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
	Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Présente
	Vice-président chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	Présente
Invités	Directrice des Affaires Financières	COUNIL	Christine	Présente
	Directrice de la communication	CROZET	Morgann	Présente
	Directrice des affaires juridiques	GUILLEMET	Marie	Présente
	Directrice du projet Saclay	GOBERT	Hélène	Présente
	Directrice Générale des Services Adjointe – Directrice des Ressources Humaines	TORRICELLI	Catherine	Présente
	Responsable partenariats & mécénat	RAOULT	Véronique	Présente

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2021.....	5
II.	Point d'actualité	5
III.	Aspects institutionnels	6
1.	Communication de l'Ecole : réalisations et perspectives	6
IV.	Aspects budgétaires, financiers et administratifs	7
1.	Dotation des laboratoires	7
2.	Sorties d'inventaire.....	8
V.	Aspects ressources humaines	8
1.	Bilans sociaux 2019 et 2020.....	8
VI.	Conventions	9
VII.	Questions diverses	9

La séance s'ouvre à 9 heures 35.

Pierre-Paul ZALIO signale qu'une panne informatique s'est produite la nuit dernière au sein de l'établissement, d'où un conseil qui se déroulera dans des conditions techniques quelque peu dégradées.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2021

Pierre-Paul ZALIO précise qu'un membre du conseil a demandé à réécouter l'enregistrement de cette réunion.

Sous cette réserve, le procès-verbal de la séance du 25 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

II. Point d'actualité

Pierre-Paul ZALIO indique que la rentrée s'est déroulée à 100 % en présentiel. Les enseignements en présentiel permettent enfin de voir vivre le bâtiment. De la même manière, les agents sont revenus en présentiel, avec application du dispositif de télétravail de droit commun.

Il rappelle que des tests Covid sont réalisés à l'ENS un mercredi sur deux. Un centre de vaccination a été ouvert en septembre. Si le passe sanitaire ne s'applique pas aux étudiants pour les enseignements, il concerne toutes les manifestations accueillant du public et le dispositif a été mis en place de manière rigoureuse.

Le forum des associations s'est tenu le 6 septembre. Le lendemain, les laboratoires ont été présentés aux primo-entrants. Les activités culturelles et sportives ont démarré. Le week-end d'intégration s'est déroulé du 17 au 19 septembre.

Les concours se sont bien déroulés. Le niveau de sélectivité des voies d'entrée s'est renforcé, et cela concerne aussi bien les filières de recrutement élève qu'étudiante.

Quatre financements de PhD-tracks ont été attribués, le principe en avait été voté en conseil d'Administration. L'objectif, à terme, est d'attribuer au moins 10 postes.

À environ 25 %, le taux de boursiers parmi les nouveaux entrants reste plus important que dans l'essentiel des grandes écoles. En revanche, le taux de féminisation (24%) reste très insuffisant.

L'École, avec les trois autres ENS, avait proposé la mise en place d'un système de bonification des points d'admissibilité des boursiers. Il s'agissait de bonifier les points des candidats boursiers afin d'augmenter la diversité sociale des élèves des ENS. Toutefois, un avis juridique du Conseil d'État, devrait indiquer qu'un concours recrutant des fonctionnaires stagiaires ne peut pas faire l'objet de telles bonifications.

Il rappelle que l'Université Paris-Saclay s'est vue attribuer la 13^e position (1^{re} en Europe continentale) par le classement de Shanghai 2021.

L'établissement a bien mis en place les départements d'enseignement et de recherche.

Enfin, à la rentrée 2021 des enseignants-chercheurs et des chercheurs d'un excellent niveau ont été recrutés, ainsi qu'une nouvelle directrice des activités en appui à la recherche et à l'innovation (Mme Virginia Branco).

III. Aspects institutionnels

1. Communication de l'École : réalisations et perspectives

Morgann CROZET explique que l'École a beaucoup investi en communication depuis 2014 pour accompagner les changements importants qu'elle a connus. Ainsi, des événements internes ont été organisés pour informer et accompagner pendant la construction, le déménagement et l'installation dans le nouveau bâtiment. Un nouveau site Internet a été lancé sur la partie institutionnelle. Des visites officielles ont été organisées à destination des médias afin de leur présenter l'École. L'ENS est partie prenante de la communication de l'Université Paris-Saclay.

La communication s'est fortement mobilisée en 2020 et 2021 dans le contexte de la crise sanitaire et de l'installation dans le nouveau bâtiment, aboutissant à une rentrée réussie. Un ensemble de publications sont disponibles pour les élèves et étudiants (y compris étrangers), pour l'interne, pour les partenaires institutionnels et pour les entreprises (y compris à l'international), ainsi que pour le public d'Ile-de-France. Depuis cette année, la communication travaille sur la valorisation du bâtiment, ce qui inclut l'accueil de tournages et de conférences, qui sont générateurs de ressources.

Pour les années à venir, l'enjeu en matière de communication consistera à concilier l'attractivité, la visibilité et les synergies. Cela suppose de réaffirmer la spécificité des formations, de rendre visibles les atouts de l'École auprès des futurs élèves, enseignants et chercheurs, de s'adresser à toutes les composantes de l'Université et de communiquer dans le cadre de l'écosystème d'innovation de Paris Saclay.

Pierre-Paul ZALIO insiste sur le fait que la politique de communication de l'École a beaucoup évolué ces dernières années. Ainsi, chaque apprenant qui entre dans l'École reçoit un livret d'accueil de très bonne qualité. L'École communique à destination des étudiants à haut potentiel. Cette fonction d'attractivité et de visibilité s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Université Paris-Saclay. L'établissement concourt, par sa communication, à la réussite de l'Université. En sens inverse, cette dernière doit concourir, par sa communication globale, à la réussite de l'établissement. La progression doit être conjointe.

Thomas RODET s'interroge sur la manière dont la communication s'articule entre la *graduate school* des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur et l'Université.

Pierre-Paul ZALIO indique que la structuration des *graduate schools* préfigure les potentialités d'organisation future de l'Université. C'est dans cette perspective que l'École coordonne la *graduate school* des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Morgann CROZET précise que les jalons de communication autour de la *graduate school* sont en cours de mise en place.

Sébastien CANDEL considère que l'ENS Paris-Saclay communique bien sur les succès de ses enseignants-chercheurs, mais estime qu'il serait possible de le faire d'une façon encore plus

complète en donnant une vision d'ensemble des enseignants-chercheurs, dans un format structuré et facilement accessible sur le site de l'Ecole. Il note ce point n'est pas propre à l'ENS Paris-Saclay.

Morgann CROZET indique qu'un travail de fond incluant la valorisation des enseignants-chercheurs sera lancé dans le cadre de l'évolution du site Internet de l'École.

Raphaële MARGER doute que les étudiants étrangers puissent avoir pleinement conscience, en consultant la communication institutionnelle de l'Université, des différentes écoles qui la constituent, et notamment l'ENS.

Pierre-Paul ZALIO convient qu'il s'agit d'un vrai enjeu. La communication doit fonctionner dans les deux sens, l'école doit relayer la communication de l'Université, et l'Université mieux assumer la communication sur les écoles.

La séance est suspendue de 10 heures 50 à 11 heures 15.

IV.Aspects budgétaires, financiers et administratifs

1. Dotation des laboratoires

Philippe MAITRE rappelle que les charges prévisionnelles de l'ENS s'élèvent à 108 millions d'euros sur l'année 2021. Hors masse salariale des normaliens et CDSN, elles sont de 63 millions d'euros : 32 % au titre des bâtiments, 25 % au titre du support, 29 % au titre de la recherche et 25 % au titre de la formation et de la vie étudiante. Autrement dit, la part de la recherche représente environ 50 % du budget, dont 0,5 million d'euros au titre des dotations. En outre, le programme pluriannuel d'investissement Foster a permis d'accompagner le déménagement et l'installation des laboratoires sur le site.

La dotation récurrente des unités de recherche est une contribution au fonctionnement minimum des unités. L'enveloppe globale est stable sur la période 2020-2025 et tient compte des unités multi-sites et multi-tutelles. Cette dotation de fonctionnement de 550 000 euros est proportionnelle au nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs des unités. Une pondération est appliquée selon les fonctions des personnels et les disciplines (de 1 si la tutelle est l'ENS à 0 si la tutelle est autre et les travaux menés ailleurs qu'à l'Université Paris-Saclay).

Les dotations totales des unités dont l'ENS est co-tutelle s'élèvent à 386 805 euros. Les dotations des autres structures de recherche s'élèvent à 145 000 euros.

Pierre-Paul ZALIO observe que l'ENS se positionne comme un établissement intensif en recherche, à laquelle il dédie près de 50 % de son budget. La signature de la convention avec le CNRS est prévue le 7 octobre.

Thomas RODET sollicite davantage de précisions sur les instituts.

Philippe MAITRE précise que les périmètres d'intervention de deux instituts (Farman et d'Alembert) sont en cours de discussion. Ce projet sera discuté par le comité national dans les prochaines semaines.

Pierre-Paul ZALIO indique que le sujet des instituts est en pleine évolution. Il est tout à fait possible d'imaginer que l'ENS n'ait plus besoin d'instituts internes, et qu'il reverse à due proportion les dotation en jeu aux laboratoires.

Jean-Yves BERTHOU estime qu'il serait intéressant de rapprocher les dotations versées par l'ENS des dotations versées par les autres tutelles, avec les personnels répartis par employeur.

Cécile DURIEU propose de revenir sur le sujet lors de la présentation du BI 2022.

Pierre-Paul ZALIO rappelle que la consolidation du périmètre financier d'un laboratoire s'apprécie également au travers des conventions de recherche. En la matière, l'ENS ne dispose pas d'une vision consolidée.

2. Sorties d'inventaire

François TAVERNIER annonce que les sorties d'inventaires concernent un appareil de musculation et un véhicule Renault.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les sorties d'inventaires.

V. Aspects ressources humaines

1. Bilans sociaux 2019 et 2020

Catherine TORRICELLI rappelle que le bilan social récapitule toutes les données de l'établissement sur une année. Ainsi, il permet de mesurer les évolutions d'une année sur l'autre.

Entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, l'ENS a perdu 3 professeurs et 3,3 ETP de professeurs agrégés, mais elle a gagné 2,8 maîtres de conférences (pour 49 professeurs et 65 maîtres de conférences en 2020). Les personnels BIATSS ont perdu 12,2 titulaires et gagné de 5,5 contractuels.

Un dispositif de prime des personnels administratifs, techniques et de bibliothèque a été mis en place en 2019. Une prime liée au déménagement a été versée en 2020. Par ailleurs, des contrats doctoraux ont été prolongés du fait de la crise.

Le télétravail, qui avait été mis en place pour 22 agents en 2019, a été généralisé à 56 agents en 2020. Le dialogue social a été soutenu (avec 10 réunions du CHSCT) et l'action sociale a été renforcée.

Thomas RODET demande si l'État a versé une compensation pour la prolongation des contrats doctoraux

Cécile DURIEU répond par l'affirmative.

Pierre-Paul ZALIO signale que les bilans sociaux, qui sont des documents denses, ont été analysés en comité technique, qui a émis un avis favorable.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les bilans sociaux des années 2019 et 2020.

VI. Conventions

François TAVERNIER présente aux membres du conseil d'administration les conventions que le Président a signées au nom de l'École, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés.

VII. Questions diverses

Pierre-Paul ZALIO annonce que l'inauguration officielle de l'établissement est programmée le 9 novembre.

La séance est levée à 12 heures 05.

